

The logo for the Orchestre Symphonique de Montréal, featuring the lowercase letters 'oSM' in a stylized, serif font. The 'o' is smaller and positioned to the left of the 'SM'.

ORCHESTRE
SYMPHONIQUE
DE MONTRÉAL



FAITES DON
DE LA MUSIQUE
AUX GÉNÉRATIONS
FUTURES

Donnez autrement : planifiez votre don

Afin d'appuyer durablement une cause qui leur est chère, saviez-vous que de plus en plus de gens prévoient un don lorsqu'ils élaborent leur planification financière?

Le don planifié :

- fait l'objet d'une planification financière, fiscale ou successorale

- reflète vos désirs et vos objectifs philanthropiques

- tient compte de votre contexte personnel, familial et fiscal grâce aux conseils de professionnels

- est accessible à tous, peu importe le revenu

- peut être immédiat ou futur

Les dons planifiés ont des retombées concrètes et durables. Ils vous permettent d'offrir à l'OSM le financement nécessaire pour assurer sa pérennité et poursuivre sa mission d'excellence au sein de la communauté montréalaise.

L'OSM : un orchestre au cœur de sa communauté

L'Orchestre symphonique de Montréal est une institution culturelle montréalaise de premier plan qui **entretient un lien étroit avec sa communauté depuis sa fondation** en 1934.

Sous la gouverne du directeur musical Kent Nagano depuis 2006, l'OSM présente chaque saison une centaine de concerts auxquels assistent près de 180 000 personnes. En 2015, les activités estivales de l'Orchestre, dont les grands concerts gratuits, ont attiré plus de 130 000 spectateurs. L'OSM rejoint ainsi le public le plus large possible et témoigne de son ancrage au cœur de la communauté.

Aussi, l'OSM représente fièrement la vitalité montréalaise grâce à ses enregistrements primés et dans le cadre de tournées internationales.

L'OSM, **résolument tourné vers l'avenir**, investit dans le développement de la musique classique sous toutes ses formes et dans le déploiement des nouvelles technologies qui connectent l'Orchestre au monde entier.

Enfin, plus de 20 000 élèves découvrent chaque année la musique classique grâce aux programmes éducatifs et aux concerts destinés au jeune public.

En assurant la pérennité de cette grande institution montréalaise, vous faites don de la musique aux générations futures.



Choisissez votre option...

La planification d'un don est d'abord et avant tout un geste du cœur. Il est cependant essentiel d'en connaître les avantages : plus un don planifié est structuré, plus son impact sera important !

Les dons planifiés les plus courants sont :

- **Le don testamentaire**

Il demeure l'option la plus simple pour planifier la réduction des impôts à payer par votre succession.

- **Le don d'une police d'assurance vie**

Il vous permet de faire un don important à un coût modeste et permet de réelles économies d'impôt.

- **Le don en actions**

Vous recevez un reçu pour déclaration fiscale correspondant à la juste valeur marchande des actions au moment du don et vous ne payez pas d'impôt sur le gain en capital.



CLUB
Wilfrid-Pelletier

... et devenez membre du Club Wilfrid-Pelletier

Le Club Wilfrid-Pelletier, ainsi nommé en l'honneur du premier directeur artistique de l'Orchestre, reconnaît les généreux amoureux de la musique qui ont choisi d'inclure l'OSM dans leur testament ou dans toute autre forme de don non immédiat. Informez-nous de votre démarche : nous serons heureux de vous accueillir au sein du Club et de vous faire bénéficier de privilèges et d'événements exclusifs.





Sue Wehner a inclus l'OSM dans son testament

« À un certain moment dans nos vies, nous devons prendre le temps de réfléchir aux gens et aux institutions qui sont importants à nos yeux et nous assurer qu'ils soient bien protégés, longtemps dans l'avenir.

Faire un don testamentaire à l'OSM est une façon de permettre à l'Orchestre que nous aimons et soutenons depuis de nombreuses années de continuer à grandir et s'épanouir. Comme mon père l'a été pour moi, j'espère être pour mon fils Soren un exemple de générosité et de philanthropie.



Sue Wehner

Communiquez avec nous

Pour en savoir davantage afin de prévoir un don planifié au bénéfice de l'OSM, pour nous informer que vous avez déjà inclus l'Orchestre dans votre testament ou encore partager votre histoire, nous vous invitons à nous retourner ce formulaire ou à communiquer directement avec nous. Vous pouvez aussi demander à votre conseiller de nous contacter en votre nom.

- J'ai déjà inclus l'OSM dans mon testament
- J'aimerais en savoir plus afin de prévoir un don planifié au bénéfice de l'OSM
- J'aimerais partager mon histoire

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Courriel _____

Marina Dobel

Coordonnatrice, gestion des dons et Fondation
514-840-7425
mdobel@osm.ca

Orchestre symphonique de Montréal

1600, rue Saint-Urbain
Montréal, QC H2X 0S1

Merci!

Communiquez avec nous pour discuter des diverses manières de faire un don ou afin de nous informer que vous avez déjà inclus l'OSM dans votre planification financière :

Marina Dobel

Coordonnatrice, gestion des dons et Fondation
514-840-7425
mdobel@osm.ca

Orchestre symphonique de Montréal

1600, rue Saint-Urbain
Montréal, QC H2X 0S1
www.osm.ca

N° d'enregistrement d'organisme de bienfaisance
119 069 524 RR 0001

Partenaire d'Un héritage à partager^{MD}

www.unheritage.org

Veillez noter que l'information contenue dans cette brochure est d'ordre général. Nous vous encourageons également à communiquer avec votre conseiller juridique ou fiscal (notaire, avocat, planificateur financier, comptable) qui vous aidera à trouver la forme de don qui convient le mieux à vos objectifs ainsi qu'à vos besoins et à ceux de votre famille.